



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Soutien à la mobilité inversée en santé

Question écrite n° 7879

Texte de la question

M. Jean-François Lovisolo appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur un potentiel soutien à la mobilité inversée qui pourra être mise en place par les hôpitaux de proximité. Comme M. le ministre le sait, presque tous les territoires ruraux sont particulièrement touchés par les déserts médicaux. Aussi, à cause de certaines discontinuités territoriales, certaines populations sont exclues de consultations médicales. Ainsi et ce pour pallier à cette inégalité d'accès aux soins, certains territoires mettent en œuvre des solutions de mobilités inversées. Pratiquement, grâce à un véhicule équipé, les professionnels de santé attachés à des hôpitaux se délocalisent et peuvent prodiguer leur soin à des personnes qui ne peuvent se déplacer. En mobilisant les ARS et les départements, l'objectif est de toucher un public éloigné des pôles de santé en favorisant ce type de consultation externe. Des expérimentations existent. Dans le domaine gynécologique, une expérimentation existe dans le Var et connaît un succès grandissant, permettant de développer un service de proximité pour un public qui était éloigné des soins et d'un suivi médical adapté. Dans ce contexte, il souhaiterait savoir quelle est sa position et celle du Gouvernement concernant le développement de ce type d'expérimentation et sa généralisation dans les territoires ruraux dans le cadre d'une relation territoriale où les acteurs publics seront clairement affichés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Lovisolo](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7879

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 mai 2023](#), page 4129

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)